

BAROGRAPHE

PAYS DE LORIENT

SUIVEZ-NOUS



www.audelor.com

Entreprises
Morbihan
Créations en 2016 : +10,8 %

Affaires
Pays de Lorient
CA 2016 : +5 %

Jeunes
Pays de Lorient
Chômage des -25 ans : -16 %

Tourisme
Bretagne
Fréquentation 2016 : -4,9 %

SOMMAIRE

Habitat

Copropriétés

4

Les copropriétés en difficulté sont un sujet de préoccupation. Un observatoire détecte les fragilités.

Emploi

Cœur d'agglomération

6

L'aire de recrutement des actifs travaillant dans le cœur d'agglomération s'est beaucoup élargi.

Territoire

Centre-ville

8

Analyse socio-économique du centre-ville de Lorient afin d'identifier les facteurs de son attractivité.

Économie

Grands employeurs

10

Onze ans d'évolution des principaux établissements privés du pays, qui emploient 50 salariés et plus.

Déplacements

Enquête mobilité

18

Depuis 2004 les déplacements ont fortement augmenté, et d'abord les modes actifs.

Énergie

Renouvelable

21

Évaluation à horizon 2030 du potentiel du pays en énergies renouvelables et de récupération.

- » Actualité des entreprises page 12
» Conjoncture page 14

Le SCoT en cours d'élaboration est bâti autour de trois axes majeurs : l'attractivité, la centralité, la diversité. Il développe ces trois axes avec le souci de limiter la consommation foncière, poursuivre la valorisation de la trame verte et bleue et répondre aux défis de la transition énergétique.

Ces axes de développement du territoire sont des sujets de préoccupation de l'observatoire territorial d'AudéLor, comme le montrent les différentes études décrites dans ce numéro du Barographe.

À commencer par l'attractivité du territoire, à travers l'évolution des entreprises de plus de 50 salariés. Également, l'évolution de l'aire d'influence du cœur d'agglomération depuis trois décennies pour évaluer l'ampleur géographique de la "périurbanisation" et du marché de l'emploi. Quant à la création de l'observatoire des copropriétés, il vise à anticiper les risques de pertes d'attractivité d'une partie du parc de logements privés du territoire. Ce parc représente une offre importante sur les plus grandes centralités du Pays de Lorient.

De même, les fonctions et l'organisation des centralités sont scrutées à travers l'étude portant sur le centre-ville de Lorient. Mais aussi l'organisation des mobilités quotidiennes grâce à une enquête menée, à l'échelle du pays, auprès de 4000 habitants. Elle permet d'appréhender leurs modes de déplacements, leurs destinations et les raisons de ces déplacements. Enfin, le potentiel de ressources en énergie renouvelable a été évalué afin de déterminer de quelle manière le territoire devra se mobiliser sur les objectifs de transition énergétique.

"La boutique reste ouverte le temps des travaux" lit-on parfois sur les devantures de commerces. Il en est de même des observatoires d'AudéLor qui continuent d'alimenter la réflexion pendant les travaux d'élaboration du SCoT.



» Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Un projet durable pour le pays

Redynamiser les centralités urbaines, mettre un terme au gaspillage foncier, réduire la consommation d'énergie et augmenter sa production locale, préserver l'environnement et en faire un atout pour l'attractivité... Le Pays de Lorient élabore son Schéma de cohérence territoriale sous l'angle du développement durable à travers le PADD débattu en 2016.

» Les principales orientations du PADD P. 2



Barographe N° 26
février 2017

ISSN 1764-6693

Tirage : 1200 exemplaires

Directeur de la publication : Philippe Leblanche

Rédaction : AudéLor 02 97 12 06 40

Adaptation textes : eTrema 02 96 29 35 75

Design graphique : Alyzès 02 97 21 81 10

Impression : Concept Imprimerie

AudéLor
OBSERVATOIRE TERRITORIAL

PAYS DE LORIENT

Un projet durable pour le pays



Le Pays de Lorient élabore son Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

Ce document de planification, qui encadrera les projets de développement communaux, décrit la vision de la politique d'urbanisme partagée par les 30 communes du territoire pour les 20 ans à venir. Notamment sous l'angle du développement durable à travers le PADD débattu en 2016.



+ d'infos

→ Retrouvez l'ensemble des documents disponibles sur www.scot-lorient.fr



Après une année consacrée au partage du diagnostic territorial, les élus participant à l'élaboration du SCoT ont débattu du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Ce document décrit leur ambition dans la durée pour l'aménagement du territoire. Il sera prochainement décliné par des règles et des cartographies plus précises dans le document d'orientations et d'objectifs (DOO).

Des orientations réaffirmées et renforcées

En préambule du PADD figurent quatre objectifs qui posent un cadre général pour l'ensemble du projet d'aménagement.

À commencer par l'affirmation de l'armature urbaine, qui régit le fonctionnement au quotidien du Pays de Lorient. Chaque commune y joue un rôle, avec des fonctionnalités, des dynamiques et des potentialités différentes. On distingue sept familles, du pôle de centralité d'agglomération aux pôles secondaires des communes. De cette déclinaison ressortent des objectifs différenciés selon les thématiques du PADD.

Vient ensuite une pratique à renforcer : la sobriété foncière. Les politiques publiques menées ces dernières années prennent déjà en compte cet objectif. En s'assignant une réduction du rythme annuel de consommation foncière de 20 à 30%, le SCoT conforte ce mouvement.

L'implication du territoire dans la transition énergétique est décrite en troisième point comme un engagement à poursuivre et amplifier. La loi de Transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 (TEPCV) a renforcé les objectifs de réduction des consommations énergétiques, des émissions de gaz à effet de serre et de production d'énergie d'origine renouvelable. Le SCoT y contribue par des choix d'urbanisation, de formes urbaines, de structures propres à limiter déplacements et consommation énergétique des bâtiments.

Enfin la notion de trame verte et bleue, fortement intégrée depuis 2006 à l'échelle de 24 communes, est un acquis à valoriser dans l'ensemble du pays. À la fois comme expression de l'identité paysagère du territoire et comme support de nombreux services pour celui-ci : réservoirs de sa biodiversité, espaces de loisirs, gestion des eaux...

Agir sur tous les facteurs d'attractivité

Le projet insiste sur la nécessité d'accroître l'attractivité au territoire. Celui-ci est situé dans une région et sur un littoral sud breton au très fort pouvoir d'attractivité démographique. Le Pays de Lorient, pour en tirer parti, et dans le souci de ne pas surestimer ses capacités d'accueil, s'est fixé un objectif de +0,5% par an de croissance démographique pour les 20 années à venir, soit + 30 000 habitants.

Cette attractivité passe par bien d'autres domaines que le résidentiel. En premier lieu par l'emploi, en créant les conditions d'accueil pour les entreprises. Également par son identité et la mise en valeur de ses paysages (naturels, agricoles, urbains), de son patrimoine et de l'ensemble des services, équipements et infrastructures (notamment d'accessibilité).

Privilégier les centralités et la proximité

Le Pays de Lorient, fort des infrastructures en place sur ses 30 communes, fait le choix de renforcer les centralités qui le composent : centres-villes et centres-bourgs. Ce renforcement est l'opportunité de rassembler l'ensemble des services utiles à la vie quotidienne, avec un bon niveau de proximité, sur un territoire assez vaste. Parmi ceux-ci, le commerce est un enjeu majeur. Il est l'objet d'une attention particulière, qui vise à limiter le développement commercial en périphérie pour accorder la priorité aux centralités. En parallèle, La localisation de l'emploi dans les centralités à côté du renforcement de l'offre de logement doit contribuer à animer et faire fonctionner l'ensemble des services.

Le renforcement des centralités doit favoriser la rationalisation des besoins en déplacements et permettre une mise en œuvre de réseaux de transports collectifs plus efficaces. Autres avantages : il contribue à réduire la consommation foncière, à répondre aux problématiques de transition énergétique et à mieux valoriser les paysages naturels, agricoles et urbains du territoire.

Respect des équilibres et de la diversité

Enfin, parce que le Pays de Lorient est composé d'entités aux caractéristiques différentes, la déclinaison des objectifs généraux doit être réalisée de manière différenciée au sein de l'armature urbaine. Ainsi les notions de besoins en logement, de formes urbaines, de localisation des activités feront l'objet d'une réponse adaptée à la situation de chaque entité, avec l'ambition de répondre globalement aux attentes à l'échelle du Pays.

DÉMOGRAPHIE

+30 000

Avec un objectif de +0,5% de croissance démographique annuelle, le pays devra gagner 30 000 habitants en 20 ans



LORIENT AGGLOMÉRATION

Observer les copropriétés pour détecter les fragilités

➤ Identifier les copropriétés potentiellement fragiles pour anticiper les dégradations et agir avant leur aggravation... Tels sont les objectifs de l'observatoire des copropriétés nouvellement mis en place. L'intérêt majeur pour l'agglomération : agir en amont réduit les coûts d'intervention.



+ d'infos

→ Accessible sur le web, le rapport Braye "Prévenir et guérir les difficultés des copropriétés. Une priorité des politiques de l'habitat"

Depuis les années 1990, les copropriétés en difficulté sont un sujet de préoccupation, notamment dans les territoires urbains où leur concentration est la plus élevée. Le rapport Braye, en janvier 2012, souligne que le coût de l'intervention sur les copropriétés en difficulté, les conséquences humaines et urbaines de ces situations ainsi que l'amplification très probable du phénomène, doivent conduire à une approche résolument transversale et préventive des difficultés. Or la volonté d'action des pouvoirs publics se heurte à la connaissance insuffisante de ce parc pour intervenir suffisamment tôt et éviter sa dégradation.

La construction d'un observatoire

Lorient Agglomération a souhaité se doter d'un nouvel instrument au service de sa politique de l'habitat et a confié cette mission à l'agence. L'observatoire des copropriétés est un outil ambitieux qui a pour objectif de recueillir les données, les traiter et les analyser. En améliorant ainsi la connaissance du parc privé des copropriétés, il s'agit aussi de construire un partenariat avec les acteurs privés ou publics, de repérer et qualifier les copropriétés puis de graduer les difficultés et fragilités.

Les copropriétés retenues pour l'observatoire sont au moins composées de deux lots destinés à l'habitat (appartement ou maison) et ont au moins un des logements appartenant à un propriétaire privé. Les copropriétés ainsi définies représentent une composante essentielle du parc immobilier des centralités urbaines. Elles sont au nombre de 2716 dans l'ensemble de l'agglomération, soit 27576 logements. Ceux-ci représentent 25% de l'ensemble des logements et 62 % du parc des logements collectifs de l'agglomération.

Les copropriétés de petite taille dominent : 80% des copropriétés comptent moins de 12 logements, la catégorie la plus représentée étant celle de 3 logements.

Quant aux plus grandes, elles comportent souvent plusieurs immeubles.

On en trouve ainsi comptant

345 logements à Lorient

(Résidence Chaigneau),

178 à Hennebont

(résidence Quimpéro,

dont 22 maisons),

197 à Guidel

(résidence

de vacances

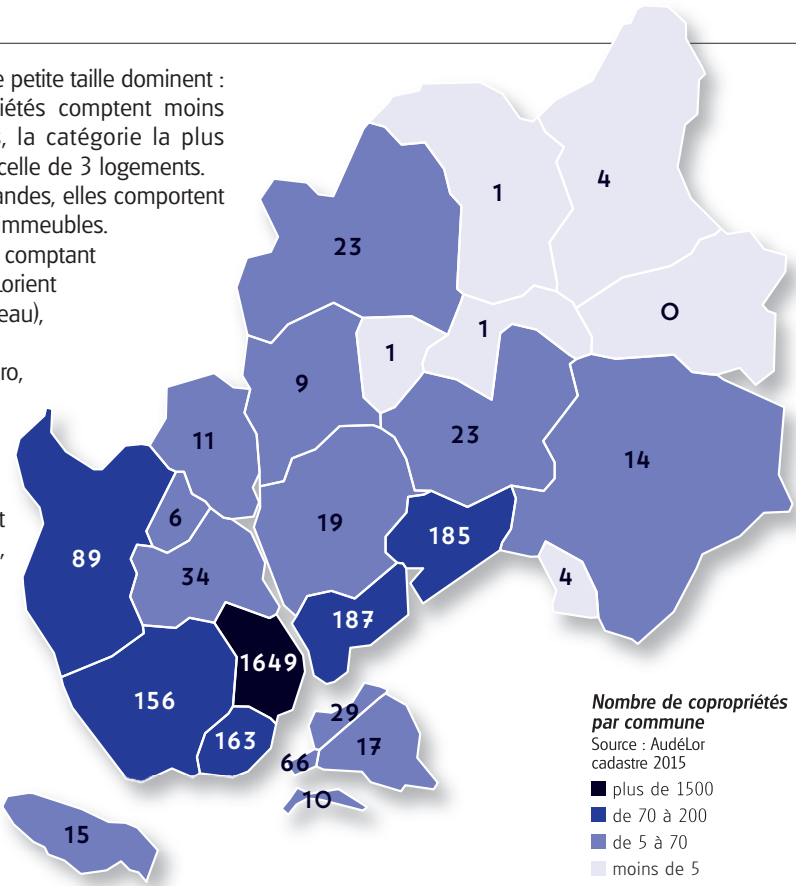
Les Gwenans, dont

dont 117 maisons),

111 à Lanester

(résidence Séniors

Le Jardin d'Eole).



Nombre de copropriétés par commune

Source : AudéLor cadastre 2015

■ plus de 1500

■ de 70 à 200

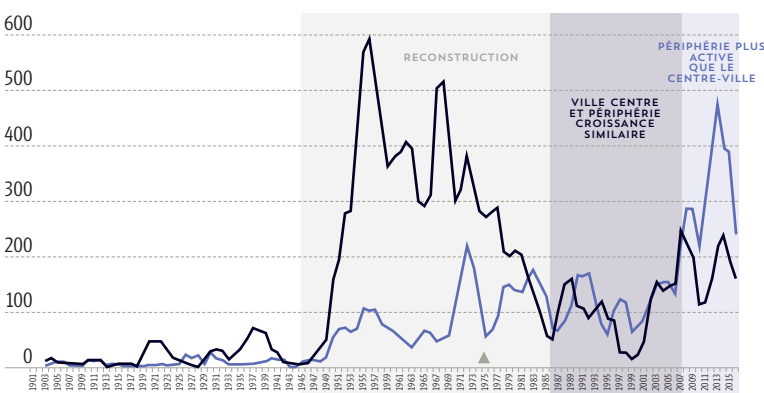
■ de 5 à 70

■ moins de 5

Un bâti marqué par la reconstruction

La ville de Lorient est marquée par quatre périodes de constructions : l'avant-guerre dont il reste peu de logements, la reconstruction entre 1950 et 1980, un ralentissement entre 1985 et 2000, puis une reprise après 2000 correspondant à une relance économique.

Dans les autres communes, le processus est différent. On note une période régulière de construction de l'après-guerre à 2006 puis la période récente où le nombre de logements construits dépasse celui de la ville centre.



TAILLE MOYENNE

10 logements

Les copropriétés identifiées par l'observatoire comptent en moyenne 10 logements

Nombre de logements en copropriété par année de construction

Source : AudéLor cadastre 2015

■ Lorient

■ Périphérie hors Lorient

Repérer les copropriétés fragiles

L'agence nationale de l'habitat (ANAH) a recensé et établi un système de notation pour classer les copropriétés suivant leur niveau de dégradation. Selon l'agence, il y aurait dans l'agglomération 328 copropriétés présentant des signes de fragilité et classées D (dont 227 à Lorient) et 348 autres classées "potentiellement vulnérables". 85% d'entre elles datent d'avant 1975, 90% sont composées de moins de 12 logements et elles sont en majeure partie occupées par des locataires. L'observatoire mené par AudéLor fournira le même type d'information mais avec une précision supérieure, à l'échelle de l'immeuble.

ZONE D'EMPLOI

Le domicile s'est éloigné du lieu de travail

➤➤ Où résident les actifs qui occupent les emplois à Lorient et dans les communes proches ? Depuis 1975, l'aire de recrutement s'est considérablement élargie en direction de la périphérie. Avec pour conséquence l'allongement des déplacements domicile-travail.

L'info

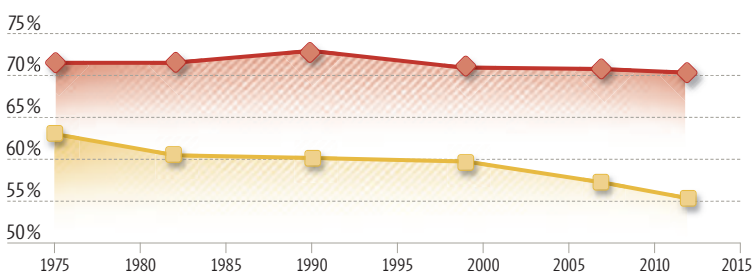
→ En 1975, ils étaient 2000 résidents en 2^e couronne à travailler dans le cœur d'agglomération. En 2012, ils sont 7271.



Le pôle urbain : 70 % des emplois

En 2013, on compte 59 322 emplois dans le pôle urbain composé ici des 5 communes de l'unité urbaine (Lorient, Lanester, Plœmeur, Quéven et Larmor Plage) et de Caudan. La commune de Caudan a été intégrée car elle abrite avec Lanester la zone de Kerpont, 2^e pôle d'emploi du pays. Le pôle urbain concentre 70 % des emplois du Pays de Lorient alors qu'il n'abrite que 56 % des habitants. Le différentiel de concentration emploi-population (+14 points) est le fait de Lorient (+14,5 points) et Caudan (+3,5 points). Pour les autres communes centrales, le poids dans l'emploi du pays est un peu inférieur à leur poids dans la population. Si l'on considère le pôle urbain depuis 1975, l'écart s'est creusé entre son poids dans l'emploi et son poids dans la population. À cela, deux explications. D'une part le pôle urbain est resté créateur d'emplois, même si d'autres pôles sont apparus : Kervignac, Hennebont, Guidel notamment. D'autre part, après une croissance modérée, sa population diminue depuis 1999. Cette conjugaison entre maintien de la polarisation de l'emploi et diffusion de la population active entraîne mécaniquement un allongement des déplacements domicile-travail.

La part des 6 communes du pôle urbain dans le Pays de Lorient
Source : INSEE - Audélor



Une stabilité relative à l'intérieur du pôle urbain

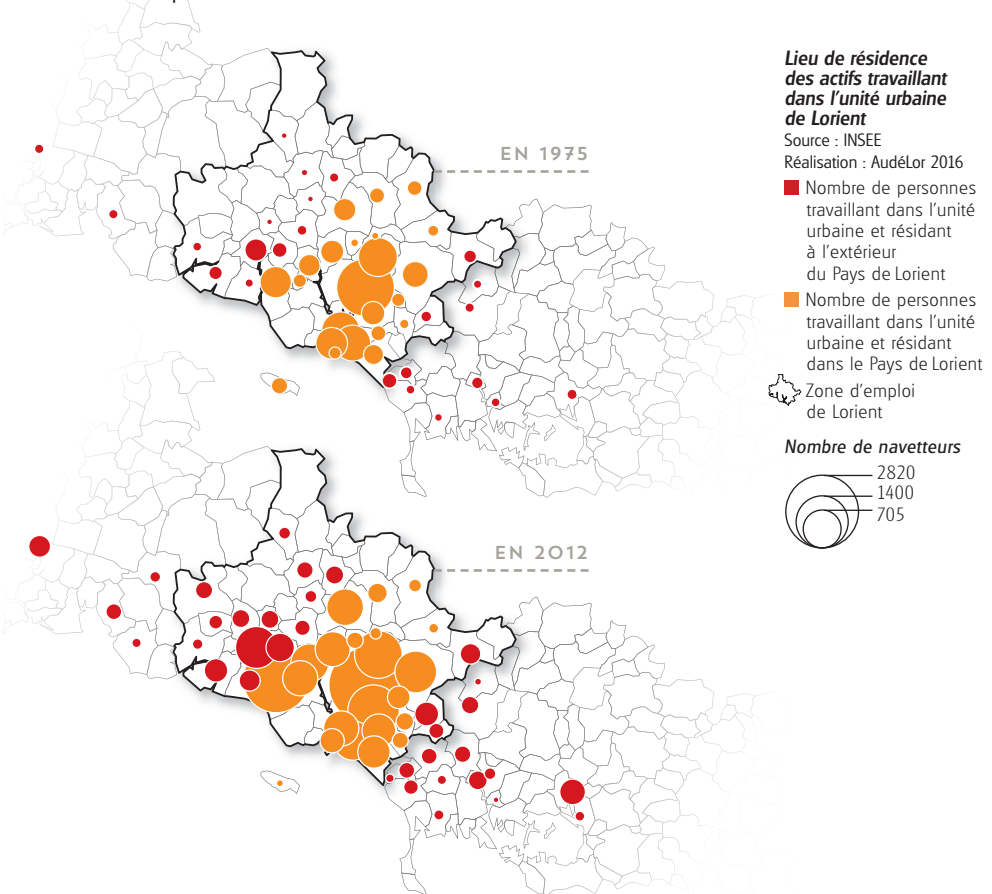
Globalement, le nombre d'actifs qui travaillent et résident dans le pôle urbain est resté stable sur la période (entre 37 000 et 38 000). Mais cette stabilité cache quelques redistributions. Ainsi, dans les années 80 et 90, la forte baisse d'actifs résidant à Lorient (-5 800 de 1975 à 1999) et dans une moindre mesure à Lanester est compensée par la croissance enregistrée sur les autres communes du pôle et notamment Ploemeur (+2 600), Quéven (+1 000) et Larmor-Plage (+880). Sur la période plus récente (1999-2012), ce sont les communes de Ploemeur, Caudan et Larmor-Plage qui connaissent des baisses d'actifs compensées par des hausses sur Lorient et Lanester.

On s'est éloigné vers la 2^e couronne et au-delà

Le nombre d'actifs travaillant dans le pôle urbain tout en résidant à l'extérieur est en forte croissance. Ils occupaient 20 % des emplois du pôle urbain en 1975, 30,6 % en 1999 et 38 % aujourd'hui. Sur 1975-2013, leur nombre a plus que doublé. Le rythme annuel de développement de cette périurbanisation est de 2,5 % sur les dernières années, soit +470 personnes par an.

On peut distinguer deux périodes. De 1975 à 1999, les plus fortes croissances d'actifs non résidants s'observent à Guidel (+1 300), Gestel, Kervignac, Hennebont, Plouay ou Cléguer. La croissance des actifs est alors nettement plus forte dans la 1^{ère} couronne (soit le Pays de Lorient hors pôle urbain, +4 467) que dans la 2^e couronne (hors pays, +2 237). De 1999 à 2012, les plus fortes croissances s'enregistrent à Hennebont, Kervignac, Quimperlé, Guidel, Inzinzac-Lochrist et Rédéné. Sur cette période, il y a presque autant de nouveaux actifs dans la 2^e couronne (+2 869) que dans la 1^{ère} (+3 259). En plus de Quimperlé et Rédéné, on peut citer Landévant, Mellac ou Berné.

En 2012, 7 271 actifs travaillant dans le pôle urbain résident dans cette 2^e couronne contre seulement 4 400 en 1999 et 2 000 en 1975. L'aire d'influence du pôle urbain s'étend désormais au-delà du pays et même en partie au-delà de la zone d'emploi de Lorient.



LORIENT

Le centre-ville de Lorient, un moteur d'attractivité

➤ Les centralités urbaines et en particulier le centre de l'agglomération sont une composante essentielle du vivre ensemble et du lien social. C'est aussi un moteur d'attractivité pour tout le territoire. Au moment où de nombreux projets vont interagir au centre de Lorient - gare, parc Jules Ferry, Péristyle -, la municipalité a sollicité AudéLor pour une analyse socio-économique. L'objectif : identifier les composantes de l'attractivité du centre-ville en vue de la conforter.



+ d'infos

→ Voir l'étude complète sur www.audelor.com



Une destination très prisée

Une des caractéristiques de la centralité urbaine, et qui fonde son attractivité, c'est la multiplicité des motifs qui amènent les habitants à la fréquenter. Selon David Lestoux du cabinet Cibles et Stratégies, l'attractivité d'un centre-ville repose sur quatre fonctions essentielles qui doivent s'équilibrer : l'économie, l'habitat, les services et l'identité.

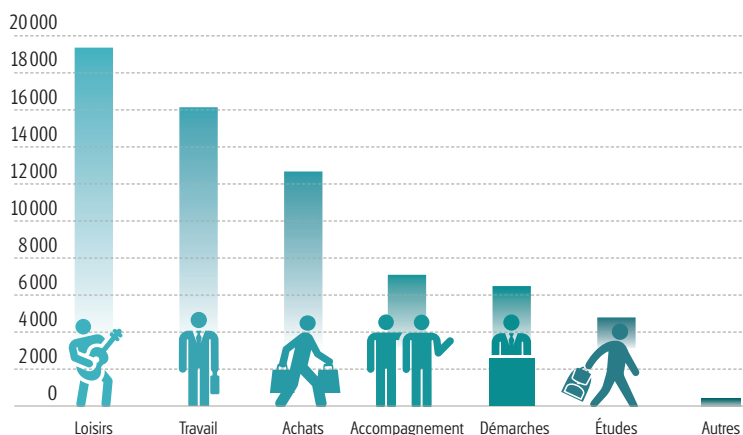
Le centre-ville est lieu d'achats, de loisirs, de démarches administratives ou médicales, mais aussi de résidence... Avec plus de 66 000 déplacements chaque jour, le centre-ville de Lorient est la première destination du Pays de Lorient en semaine. Il est aussi au premier rang pour les motifs achat, loisirs et travail et, le samedi, au troisième rang pour les motifs achat derrière les deux grands pôles périphériques (Lorient Nord et Lanester Nord).

DÉPLACEMENTS



66 000

Le centre-ville de Lorient génère 66 000 déplacements par jour en semaine (hors retours au domicile)



Nombre de déplacements quotidiens par motif vers le centre ville de Lorient
Source : enquête mobilité 2016 SM SCoT



Un concentré des atouts du pays

Le centre-ville de Lorient constitue le premier pôle d'emploi du Pays de Lorient avec 14 000 emplois, loin devant la zone de Kerpont (6500 emplois). Il regroupe les trois premiers employeurs du Pays de Lorient (Hôpital, DCNS et Ville de Lorient). À l'échelle de la ville, il représente plus de 80% des emplois dans les domaines de la santé, de l'administration, de la construction navale, de l'immobilier et de l'assurance. Avec 753 cellules commerciales, c'est aussi un pôle commercial qui rayonne sur l'ensemble du Pays de Lorient. Près de la moitié (47%) de son chiffre d'affaires est réalisé par des ménages résidant hors Lorient.

Entre 2007 et 2012, la population du centre-ville est en croissance (+2 %), ce qui est rare dans les agglomérations de taille comparable. Cette progression est liée à une dynamique de construction : 985 nouveaux logements construits entre 2005 et 2015 et 525 prévus d'ici 2019. Les nouveaux logements dans le centre représentent 40% des logements construits à l'échelle de la ville (le centre représente 23% du parc total).

Les services et équipements publics implantés en centre-ville sont de véritables atouts en termes de flux (stade de football, Grand Théâtre, piscine, cinéma...). À noter le rôle prépondérant des services de santé : en 2014, 34% des généralistes implantés sur Lorient le sont en centre-ville. Enfin, labellisée Ville d'Art et d'Histoire, la ville de Lorient bénéficie d'un patrimoine riche, situé en plein cœur de ville qui participe à l'attractivité globale.

Quelques fragilités à surveiller

Malgré son poids en termes d'emploi, le centre-ville de Lorient doit faire face à des départs d'employeurs ainsi qu'à une disponibilité croissante en tertiaire de bureau (de 925 m² en 2013 à 2561 m² en 2015, soit +177 %). Concernant, l'activité commerciale, la spécialisation du centre-ville en équipement de la personne, constitue une force mais aussi une fragilité car la consommation de produits d'habillement stagne au niveau national alors que l'e-commerce capte désormais près de 15% des ventes de textiles. De même, la progression du taux de vacance commerciale (11,9 % en mars 2016) ainsi que la duplication en périphérie d'enseignes présentes en centre-ville constituent des motifs d'inquiétude.

Du côté des logements, une baisse des prix moyens dans l'ancien depuis 2008 place l'offre en logement ancien comme un produit abordable mais les travaux de rénovation à entreprendre peuvent nuire à leur attractivité. Enfin, compte tenu des réglementations sur l'accessibilité des locaux et les coûts plus avantageux en périphérie, le départ de certains professionnels est aujourd'hui une menace pour les centres-villes.

Une nécessaire convergence des actions

Dans la période de mutations que nous connaissons et face aux risques de fragilisation identifiés, le centre-ville de Lorient dispose de nombreux atouts pour consolider son attractivité. Des outils existent déjà ou sont en cours de création : l'observatoire des loyers commerciaux, Document d'Aménagement Artisanal et Commercial... Cependant, pour que s'exprime la spécificité et la personnalité du centre-ville de Lorient, le projet de cœur de ville devra mixer toutes les composantes de son attractivité par des actions convergentes sur l'économie, le logement, les services.



PAYS DE LORIENT

Onze ans d'évolution des grands employeurs privés

» Le tissu économique local compte aujourd'hui plus de 120 établissements privés de 50 salariés et plus. Afin d'analyser les recompositions économiques en cours, AudéLor et la CCIM ont examiné l'évolution des effectifs de ces établissements depuis fin 2004 dans le Pays de Lorient. Notre économie se caractérise par un équilibre entre secteur productif et secteur présentiel, ainsi qu'une tendance à la tertiarisation.



+ d'infos

→ Étude disponible sur www.audelor.com "Évolution économique du Pays de Lorient sur 10 ans. Un regard sur les établissements de 50 salariés et plus." (Juillet 2016).

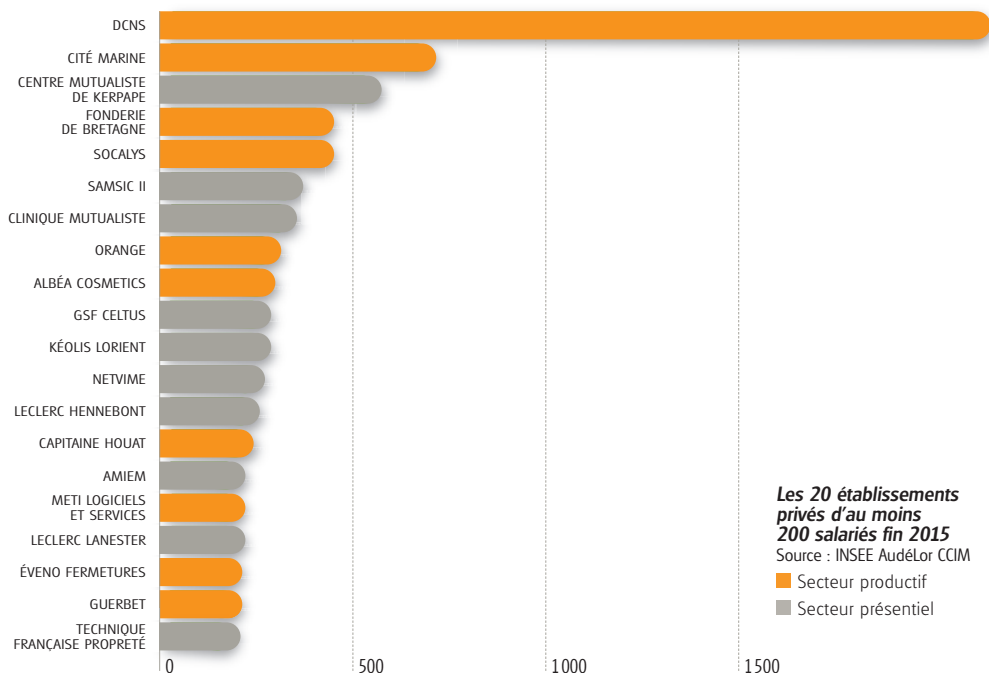


L'équilibre facteur de résistance aux turbulences

Fin 2015, dans le Pays de Lorient, on comptait 123 établissements privés de 50 salariés et plus (hors fonction publique, enseignement et action sociale). Ils représentent 18 100 emplois salariés, soit 35 % du total dans le champ concerné. Seuls 8 établissements privés dépassent 300 salariés et 20 dépassent 200 salariés.

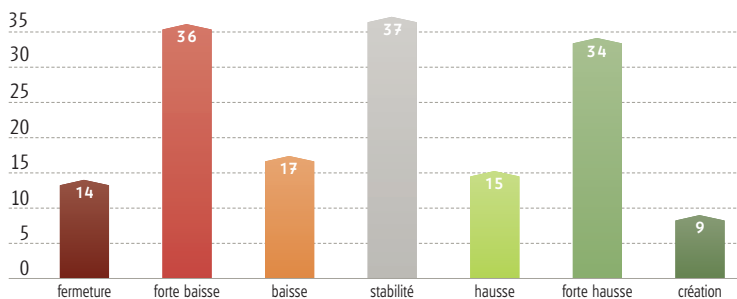
Ces établissements se répartissent de manière très équilibrée entre secteur productif (61 établissements) et secteur présentiel (62). Le secteur productif regroupe les activités non destinées à la population : industrie, transport, services aux entreprises... Le secteur présentiel, celles tournées vers la population locale et les touristes : commerce de détail, santé, construction, restauration... Spécificité du territoire, le secteur maritime comprend 17 établissements de 50 salariés et plus avec notamment DCNS, Cite Marine, Capitaine Houat ou Le Béon. Il représente 14 % du tissu économique et 24 % des emplois du champ étudié.

On peut aussi souligner la forte concentration (74 %) des plus grands établissements au sein des 5 communes de l'unité urbaine plus Caudan. Le rôle des zones d'activités, qui regroupent 98 établissements soit 80 % du tissu étudié, doit aussi être mis en exergue.



Un tissu économique en recomposition

De fin 2004 à fin 2015, le nombre d'établissements de 50 salariés et plus a diminué dans le Pays de Lorient (-13 soit -9 %), surtout dans la tranche 50-100 salariés. Mondialisation, désindustrialisation, irruption du numérique et, à partir de 2008, crise économique, les turbulences se sont traduites par des variations d'effectifs. Les établissements aux effectifs stables sont minoritaires : 23 %. Parmi les autres, on constate un quasi-équilibre entre les établissements en croissance (58) et ceux en baisse d'effectifs (67). Par ailleurs, la période a été marquée par de nombreux rachats ou regroupements.



Globalement dans les 161 établissements étudiés, le solde entre créations et destructions d'emplois est légèrement négatif : -229 emplois soit -1,2 %.

Un glissement vers le tertiaire

De nombreux établissements productifs ont connu des baisses d'effectifs de fin 2004 à fin 2015. 65 % des établissements en baisse d'effectifs relèvent de ce secteur. On peut citer Fonderie de Bretagne, Plastimo, Orange, Chantelle et STX dans l'industrie, ainsi que les fermetures de Nexia Froid et de Rivalan dans le transport logistique. Le tissu économique local suit ainsi un mouvement de tertiarisation. Même si le tertiaire est mieux représenté, les 58 établissements en croissance relèvent de secteurs diversifiés : industrie, haute technologie, distribution, nettoyage, services à la personne, santé, restauration... Parmi les 22 plus forts gains d'effectifs, on constate également un équilibre entre les secteurs productif et présentiel. Parmi les fortes progressions, on trouve des entreprises de haute technologie (METI, Coriolis composites...), mais elles sont loin d'être majoritaires. Dans le domaine productif, les entreprises en développement sont celles qui se sont adaptées aux exigences de compétitivité et ont investi sur le Pays de Lorient.

AVRIL 2016

**Cité de la Voile Eric Tabarly** LORIENT

La nouvelle version de la cité de la voile connaît un accueil favorable. 85 000 personnes l'ont visité depuis sa réouverture en avril 2015. Elle retrouve un niveau de fréquentation proche de celui de l'ouverture en 2008.

Le Télégramme. 8 avril 2016

**SMM Technologies** LANESTER

L'entreprise spécialisée dans le composite s'est implantée sur l'ancien site d'Alliura Marine au Rohu à Lanester. Elle compte 28 salariés pour un chiffre d'affaires de 3,4 millions d'euros.

Le Télégramme. 13 avril 2016

**Loy Construction** PLOUJAY

L'entreprise de construction bois, en SCOP depuis 3 ans, poursuit sa progression. Son chiffre d'affaires a progressé de 25 % en 2015 et elle compte recruter au moins 2 personnes en CDI.

Ouest-France. 18 avril 2016

**Marsaudon Composites** LORIENT

Le chantier installé depuis 2001 à La Base vient de livrer 2 nouveaux catamarans de croisière Catlante 600. Il compte aujourd'hui 65 salariés et son CA s'élève à 5 millions d'euros.

Ouest-France. 20 avril 2016

**Capitaine Houat** LANESTER

51 postes vont être créés d'ici octobre 2016 sur le site de Lanester. Une partie de ces créations (10 postes) sont la conséquence d'un transfert du site de Plougasnou qui va fermer.

Ouest-France. 22 avril 2016

**Laudren Électronique** LANESTER

Le fabricant de cartes électroniques inaugure son nouvel atelier de 3500 m² qui représente un investissement de 5 millions d'euros. Il abrite 3 nouvelles lignes de production.

Le Télégramme. 23 avril 2016

**Keroman** LORIENT

Les viviers de Loctudy (nouveau bâtiment de 1000 m²) et les établissements Thaeron (extensions) vont se développer sur le port de pêche lorientais en raison notamment de l'offre logistique proposée.

Ouest-France. 11 mai 2016

**Celtyx** PLOUJAY

32 postes sont supprimés dans l'usine de transformation de volaille qui emploie 154 personnes. Ces suppressions font suite à une perte de chiffre d'affaires et à la réorientation vers des produits à cuisson lente.

Ouest-France. 11 mai 2016

Chantelle LORIENT

Le groupe Grandis va reprendre une quarantaine d'emplois sur les 105 que compte l'atelier de fabrication de lingerie. Le bâtiment trop grand serait remis en vente.

Ouest-France. 13 mai 2016

Kership LANESTER

STX France a choisi Kership pour reprendre le chantier naval de Lanester (42 salariés aujourd'hui). Un accord de coopération a été signé entre Kership et CMM de Cherbourg l'autre candidat à la reprise.

Ouest-France. 21 mai 2016

**Groupe Kolibri** CAUDAN

Depuis 2004 et le rachat de l'hôtel Ibis de Kerpont, le groupe s'est développé et compte aujourd'hui 6 hôtels, 6 restaurants et 90 collaborateurs. En 2018, Kolibri installera un hôtel 3 étoiles à la nouvelle gare TGV de Lorient ainsi qu'un nouveau concept de restaurant.

Ouest-France. 30 mai 2016

**Base de défense** BREST-LORIENT

Une étude de l'Adeupa estime l'impact économique de la défense à 2,3 milliards d'euros par an. Elle comptabilise les emplois directs et indirects, les emplois induits par les dépenses des familles, mais aussi les commandes des industriels et de la base de défense ainsi que les revenus des retraités.

Ouest-France. 31 Mai 2016

**Apak** LORIENT

L'armement de pêche (5 chalutiers) qui produit depuis 2013 des conserves artisanales vient d'acquiescer un terrain de 2700 m² à Keroman pour créer son propre atelier de transformation. L'objectif est de valoriser 30 % de la ressource pêchée par l'armement contre 5 % aujourd'hui.

Le Télégramme. 14 juin 2016

JUN 2016

JUIN 2016



RTsys CAUDAN

Le pôle Mer Bretagne Atlantique vient de labelliser le projet Oscarabis porté par la société spécialisée dans l'acoustique et la robotique sous-marine (20 salariés). Il s'agit de concevoir un outil de caractérisation acoustique des sédiments marins sans sonar ni carottage.

Le Télégramme. 23 juin 2016



Her-Bak Médias LORIENT

Créée en 1986, l'entreprise initialement spécialisée en vidéo de communication s'est diversifiée vers l'animation 2D et 3D mais aussi la réalité virtuelle et augmentée. Elle compte 7 salariés et connaît une progression de son CA de 20 %.

Le Télégramme. 25 juin 2016



GSea Design HDS PLOEMEUR

Le bureau d'études (19 ingénieurs) réalise des simulations et calculs de résistance sur les matériaux ou les structures en grande partie pour la course au large. Il travaille également pour les énergies marines renouvelables, l'aéronautique ou l'automobile.

Ouest-France. 15 juillet 2016



La Colloc LORIENT

Ce nouvel espace de travail partagé de 1400 m² vient d'ouvrir avenue de la Perrière dans les anciens locaux de Loxam. 43 entrepreneurs indépendants vont s'installer. 60 bureaux fixes sont proposés et des espaces réservables à la journée ou au mois.

Ouest-France. 5 septembre 2016



Roux et Cie KERVIGNAC

L'entreprise sous-traitante d'équipements électroniques (75 salariés) créée en 1978 a été placée en redressement judiciaire en juillet et espère une reprise. Le désengagement progressif d'un important client de l'aéronautique a entraîné de lourdes pertes de chiffres d'affaires.

Ouest-France. 25 septembre 2016.



Vendée Globe

11 des 29 skippers engagés dans la Vendée globe 2016/17 se sont préparés à Lorient : De Broc, Beyou, Le Cleac'h, Elies, Le Diraison, Ruyant, Roura, Josse, Dick, Lamotte et Colman.

Ouest-France, 10 octobre 2016



FNAC LORIENT

La direction lorientaise dément la rumeur d'un éventuel départ du magasin vers la périphérie. Le magasin (40 salariés, 1700 m²) est présent depuis 12 ans en centre-ville et a connu une fréquentation de 950 000 visiteurs en 2015.

Le Télégramme. 19 octobre 2016



Keroman Alu LORIENT

Le chantier de métallerie, créé il y a 32 ans, a été placé en liquidation judiciaire et les 34 salariés seront licenciés. L'offre de reprise qui ne proposait de reprendre que 10 salariés n'a pas été acceptée.

Ouest-France. 22 octobre 2016



Guyader Gastronomie KERVIGNAC

Le groupe agroalimentaire breton construit une nouvelle usine dédiée au produits "cake et traiteur" sur un terrain de 8000 m² au Porzo. D'une surface de 4000 m² les nouveaux locaux permettront de tripler la production assurée aujourd'hui sur le site de Kermassonette, sur la même commune, qui sera conservé.

Le Télégramme. 1^{er} novembre 2016



Navtis LORIENT

Le chantier naval (45 salariés aujourd'hui) racheté en aout 2015 a été placé en redressement judiciaire.

Le Télégramme. 18 novembre 2016



Maison du Vêtement LORIENT

La boutique de prêt à porter de la rue des Fontaines créée en 1938 va fermer ses portes à la mi-janvier 2017

Ouest-France. 22 novembre 2016



Minerve QUÉVEN

Le tribunal de commerce ayant rejeté l'offre de reprise de la société Termino Frutta, la conserverie Minerve ne sera pas reprise. Les 75 salariés ont été licenciés.

Ouest-France, 23 novembre 2016



Tourisme BRETAGNE

Après 3 années de hausse, la fréquentation touristique estivale a reculé de 4,9 % en 2016 par rapport à 2015 en raison notamment d'une clientèle étrangère moins nombreuse.

Le Télégramme. 24 novembre 2016.

JUILLET

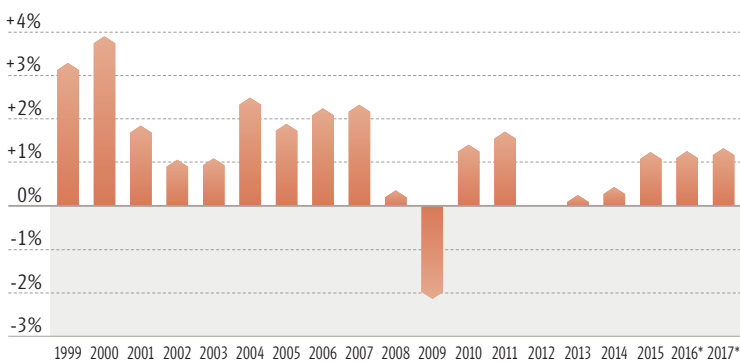
SEPTEMBRE 2016

OCTOBRE 2016

NOVEMBRE 2016

France

→ La croissance se maintient autour de 1,3 %



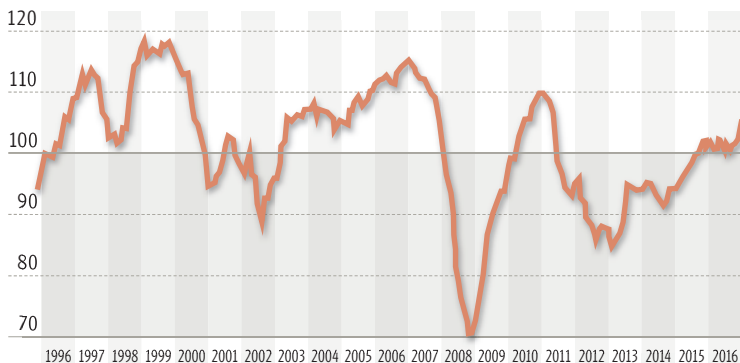
Évolution du PIB en France

Source : INSEE (1999-2015)
Banque de France
(*prévisions 2016 et 2017)

Après trois années d'évolution du PIB inférieure à +0,5 % l'an, la croissance a été de +1,2 % en 2015 et 2016. Pour 2017, les prévisions s'établissent autour de +1,3 %.

France

→ Le climat des affaires s'améliore



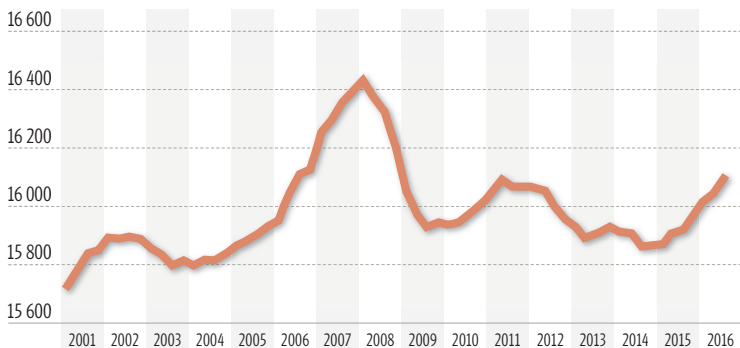
Climat des affaires Indicateur de conjoncture

Source : INSEE

Depuis le mois de septembre 2016, le climat des affaires s'améliore et atteint en décembre 2016 un niveau (105) inédit depuis 5 ans. Il se situe au-dessus de son niveau moyen de long terme (100).

France

→ L'emploi salarié marchand poursuit sa hausse



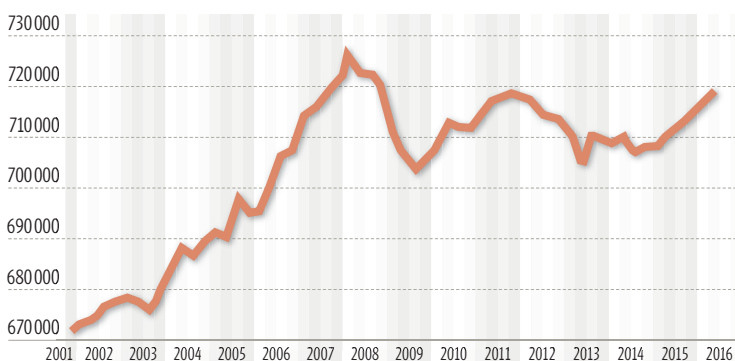
L'emploi salarié marchand (hors agriculture) en France métropolitaine [EN MILLIERS]

Source : INSEE, estimations d'emplois, mars 2015

Au 3^e trimestre 2016, la hausse de l'emploi salarié dans les secteurs marchands, entamée depuis le 2^e trimestre 2015, se poursuit. Sur ces 6 trimestres, ce sont 237 300 emplois qui ont été créés en France (soit +1,5 %). L'emploi salarié marchand (16 095 000) retrouve son niveau de juin 2011.

Bretagne

→ 8 800 emplois créés en un an

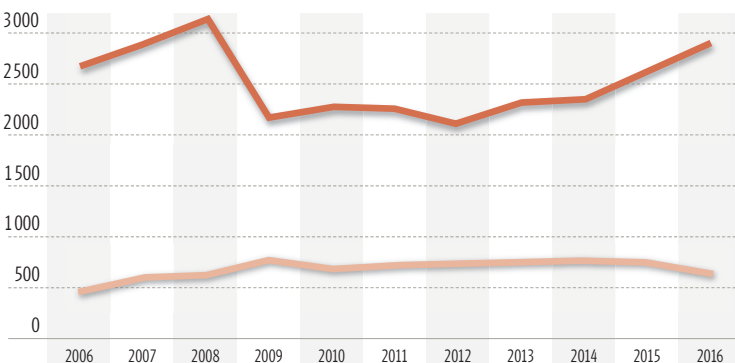


**Emploi salarié
principalement
marchand en Bretagne**
CVS
Source : INSEE

En juin 2016, l'emploi salarié marchand breton suit la tendance à la hausse initiée en juin 2015. En un an, ce sont 8 800 emplois salariés qui ont été créés (solde net) et l'emploi retrouve son niveau de début 2012.

Morbihan

→ Entreprises : plus de créations, moins de défaillances



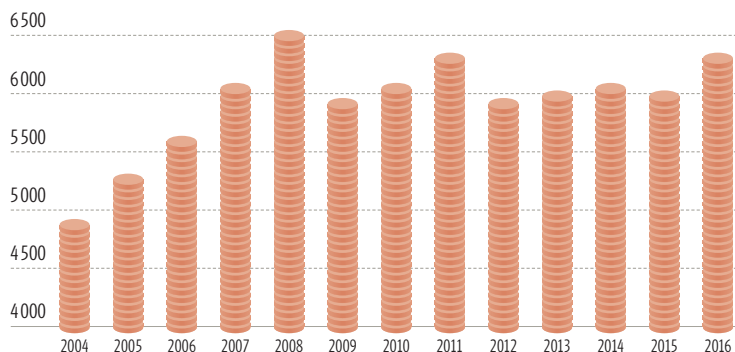
**Les créations
(hors microentreprises)
et défaillances
d'entreprise dans
le Morbihan au cours
des 12 derniers
mois cumulés**

Point en octobre
Source : INSEE - AudéLor
— Créations
— Défaillances

Dans le Morbihan, en 2016 comme en 2015, les créations d'entreprises (hors autoentreprises) augmentent de façon sensible (+10,8%). L'évolution est également favorable concernant les défaillances (-13,4 % en 1 an).

Pays de Lorient

→ Le chiffre d'affaires monte de 5 %

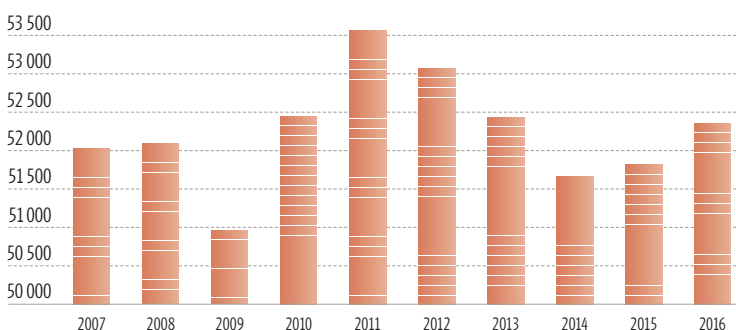


**CA dans le Pays
de Lorient
en millions d'euros
sur les 3 premiers
trimestres de l'année**
Source : DFFIP
Traitement AudéLor

Dans le Pays de Lorient, le chiffre d'affaires s'élève à 6,3 milliards d'euros en cumulant les 3 premiers trimestres de 2016. Il progresse de 4,8 % par rapport à la même période de 2015 alors qu'il était quasiment stable depuis 3 ans.

Pays de Lorient

→ +500 emplois salariés en 1 an



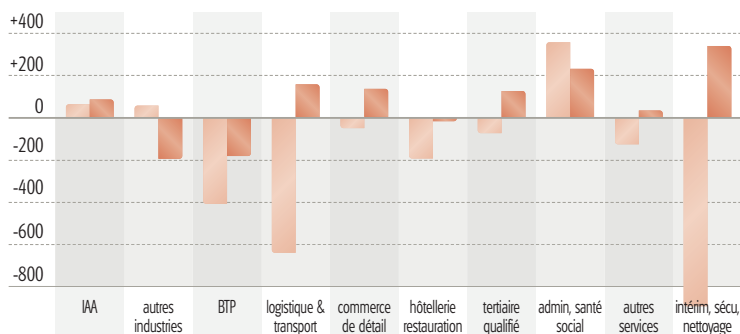
Emploi salarié privé dans le Pays de Lorient au 3^e trimestre
Source : URSSAF
Traitement AudéLor

L'emploi salarié privé dans le Pays de Lorient a progressé entre fin septembre 2015 et fin septembre 2016. Cette augmentation de + 532 emplois (soit +1,0 %) prolonge la hausse plus modérée enregistrée en 2015 (+ 178) et intervient après 3 années consécutives de baisses (1917 emplois perdus).

Avec 52 352 emplois en septembre 2016, le niveau de l'emploi salarié privé dépasse à nouveau le niveau d'avant crise (52 052 en sept 2008).

Pays de Lorient

→ La plupart des secteurs créent de l'emploi



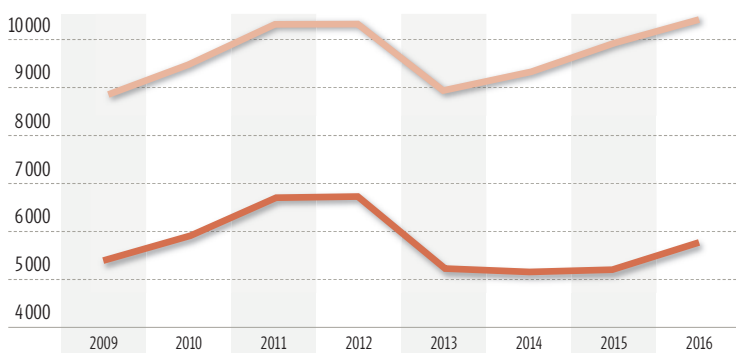
Évolution de l'emploi salarié privé depuis 2011 dans le Pays de Lorient
Source : URSSAF
Traitement AudéLor

■ 2011-2014
■ 2014-2016

Au cours des derniers 12 mois (du 3^e trimestre 2014 au 3^e trimestre 2015), l'emploi salarié a augmenté essentiellement dans le secteur santé-social, les services mais aussi l'industrie agro alimentaire. Ces créations d'emplois compensent les pertes enregistrées dans le BTP ou l'hôtellerie-restauration.

Pays de Lorient

→ Une hausse des CDI de 10 % en un an



Nombre de CDI et de CDD longs (plus d'1 mois) dans le pays de Lorient
[CUMUL DES 3 PREMIERS TRIMESTRES]

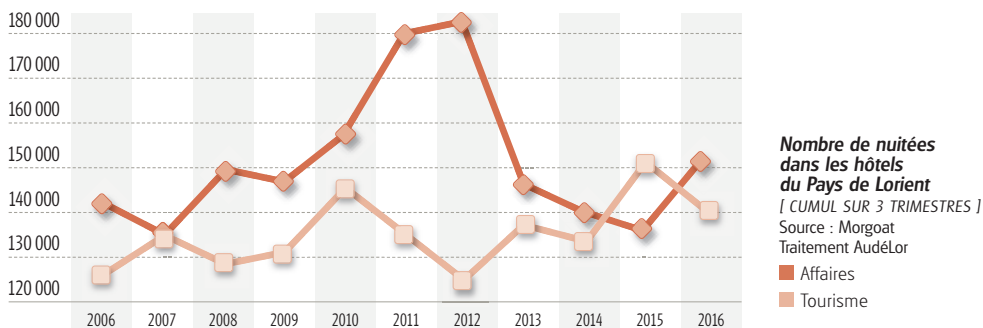
Source : URSSAF
Traitement AudéLor

— CDD Long
— CDI

Sur les 3 premiers trimestres 2016, le nombre de CDI signés dans le pays de Lorient s'accroît de 10 %. Le nombre de CDD longs augmente de 5 %.

Pays de Lorient

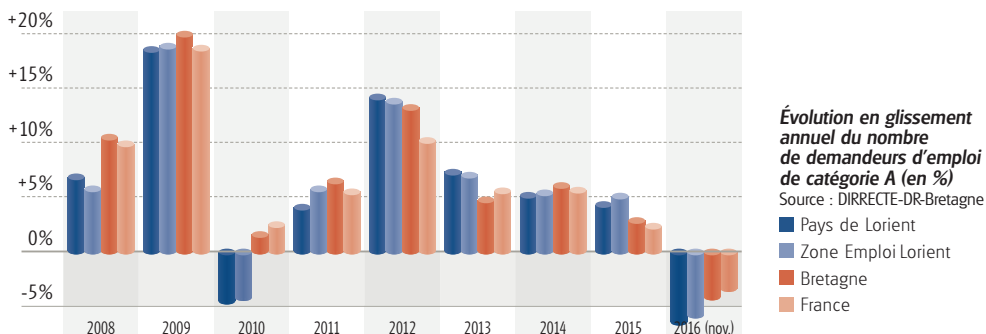
→ Une progression limitée des nuitées dans les hôtels



En 2016, sur les 3 premiers trimestres le nombre de nuitées dans les hôtels du Pays de Lorient est en progression globale de 1,7 % après +5,2 % en 2015. Cette progression provient de la hausse des nuitées d'affaires (+11,5 %) qui compense la baisse des nuitées tourisme (-7,1 %). Cette évolution est l'inverse de celle constatée en 2015 (hausse des nuitées tourisme, baisse des nuitées affaires).

Pays de Lorient

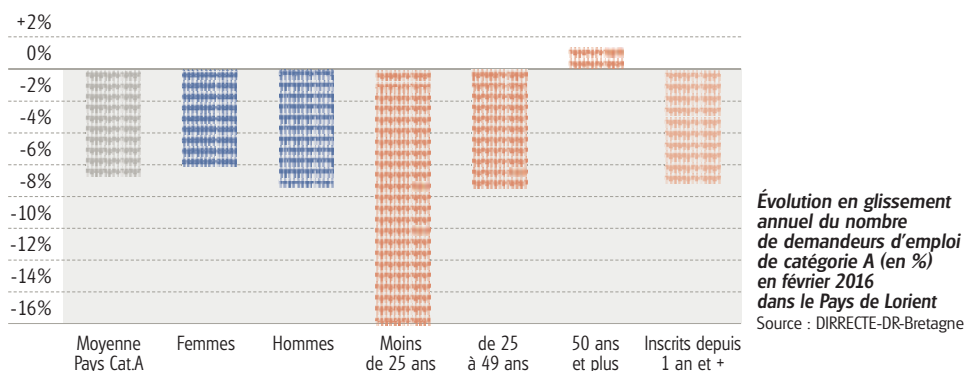
→ Le chômage baisse de 6,8 % en 1 an



En novembre 2016, en glissement annuel, le chômage diminue sensiblement après 5 ans de hausse. Dans le pays de Lorient, la baisse est de -6,8 % en un an. Elle est plus sensible que celle enregistrée en Bretagne ou en France. 11 921 personnes sont inscrites en catégorie A fin novembre 2016 dans le Pays de Lorient soit 876 de moins que l'an passé. Le taux de chômage local (zone d'emploi) est de 10,0% au 2^e trimestre 2016 soit un niveau un peu supérieur au taux français (9,6 %) mais nettement supérieur au taux breton (8,6 %).

Pays de Lorient

→ Forte baisse du chômage des jeunes



En un an, le chômage des moins de 25 ans a sensiblement diminué dans le Pays de Lorient (-16,0 %). La baisse est plus forte que la moyenne bretonne (-10 %) et française (-9,2 %). Les 25-49 ans connaissent aussi une baisse du chômage. Seuls, les 50 ans et plus ne bénéficient pas de l'amélioration de la situation. Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (-6,4 % en un an) est en baisse. Ils représentent aujourd'hui 41,1 % des demandeurs d'emplois.

PAYS DE LORIENT

Toujours plus de déplacements

» L'enquête Mobilité réalisée en 2016 permet des comparaisons avec celle de 2004 réalisée dans des conditions similaires. En 12 ans, on note une forte progression de l'ensemble des déplacements. Le volume des déplacements automobiles est en hausse même si ce mode perd un peu de terrain en proportion face à la mobilité douce. À surveiller, un recul des transports collectifs en partie dû à des travaux.

L'info

→ L'enquête mobilité a été réalisée par téléphone en avril et mai 2016 auprès de 4000 habitants du Pays de Lorient tirés au sort.



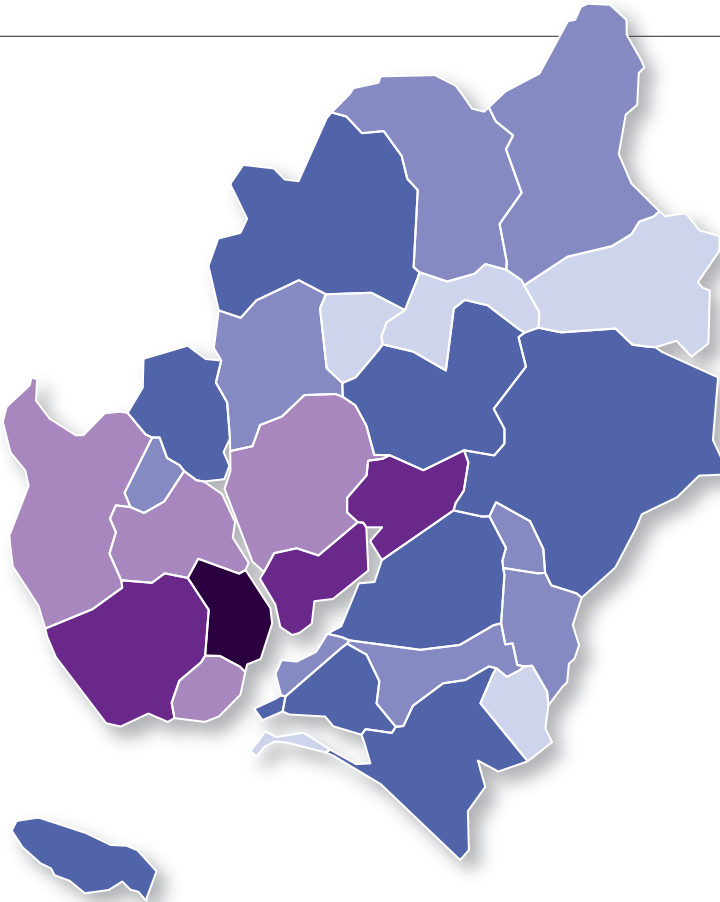
Une hausse de 18% en 12 ans

900 000 déplacements tous modes et tous motifs confondus sont effectués chaque jour du lundi au vendredi par les habitants du Pays de Lorient. Ce qui correspond à une hausse de 18 % par rapport à 2004, année pour laquelle on comptait 760 000 déplacements. À l'échelle individuelle, cela représente une mobilité quotidienne moyenne de 4,39 déplacements en 2016 contre 3,99 déplacements en 2004.

En 2016 la mobilité reste essentiellement locale et liée au domicile : 66 % des déplacements sont effectués au sein de la même commune et 76,5 % des déplacements impliquent le domicile.

Plus de 290 000 déplacements ont pour destination la commune de Lorient soit près d'un tiers de l'ensemble des déplacements. Sur ces déplacements, 219 000 ont également pour origine la commune de Lorient. La commune de Lanester draine 10 % de l'ensemble des déplacements soit 96 000. Viennent ensuite Ploemeur et Hennebont, communes vers lesquelles convergent 70 000 et 68 000 déplacements (déplacements internes aux communes inclus).

Parmi les 20 500 déplacements sortants du Pays de Lorient (2,2% du total), 2/3 ont pour destination le reste du Morbihan. Cependant la première commune extérieure génératrice de flux est Quimperlé avec près de 2 400 déplacements à destination.



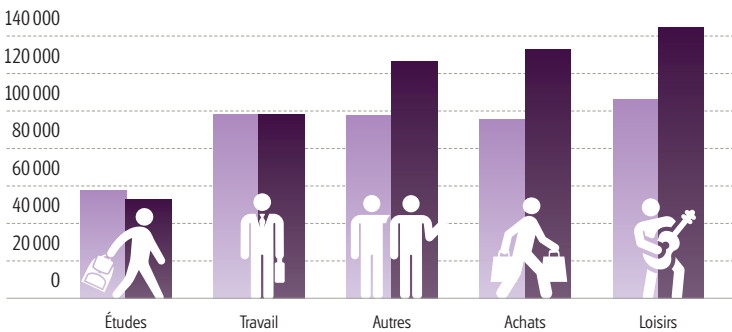
Nombre de déplacements internes ou à destination des communes

Source : enquête mobilité 2016 SM SCoT

- moins de 5000
- de 5000 à 10000
- de 10000 à 20000
- de 20000 à 50000
- de 50000 à 100000
- 291000

Forte progression du déplacement loisir et achat

En 2016 un déplacement sur deux concerne un motif non contraint, c'est-à-dire lié à des loisirs ou des achats. Ce type de déplacements a fortement progressé depuis 2004. Parmi les déplacements pour des motifs contraints, les déplacements liés aux études passent de 57 700 à 53 100 entre 2004 et 2016. Cette baisse s'explique par la diminution des effectifs scolaires sur cette même période (chiffres du rectorat). Les déplacements liés au travail restent stables. Les autres déplacements liés à l'accompagnement d'une personne, à des démarches ou à la santé sont en augmentation.



Nature des déplacements en 2004 et 2016

Source : enquête mobilité 2016 SM SCoT

- 2004
- 2016

L'auto loin devant ; marche et vélo progressent

En 2016, l'usage de l'automobile en tant que conducteur ou passager demeure prédominant puisqu'il concerne 58 % de l'ensemble des déplacements. La part de la voiture a baissé depuis 2004 mais le volume des déplacements automobiles n'a cessé d'augmenter en passant de 485 000 à 530 000. De plus, si l'on observe uniquement les déplacements pour motif travail, la part de la voiture qui était de 74 % en 2004 atteint 76 % en 2016. Les modes actifs progressent fortement avec 107 000 déplacements supplémentaires effectués à pied ou à vélo entre 2004 et 2016, pour l'ensemble des motifs de déplacements qu'ils soient contraints ou non.

DÉPLACEMENTS VÉLO

2 fois plus

Le nombre de déplacements à vélo a quasiment doublé entre 2004 et 2016, en passant de 12 000 à 23 200

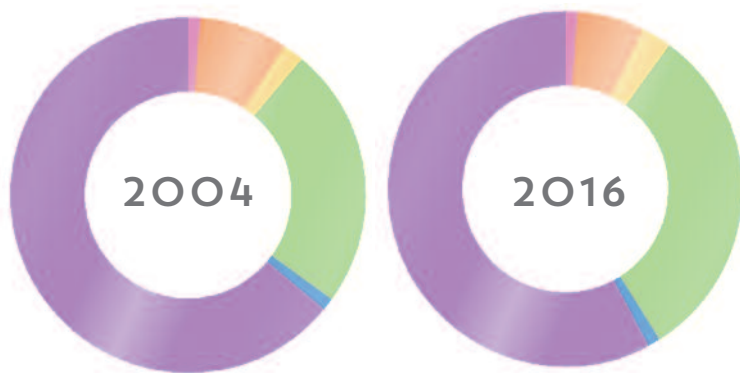


La part de la marche à pied passe ainsi de 24 % en 2004 à 31 % en 2016. Si l'usage du vélo ne représente que 3 % du volume total des déplacements en 2016, son évolution depuis 2004 est la plus rapide.

Le nombre de déplacements effectués à vélo a quasiment doublé entre en 2004 et 2016 en passant de 12 000 à 23 200. La pratique du vélo apparaît de plus en plus urbaine. On dénombre 9600 déplacements à bicyclette qui ont pour origine et destination la commune de Lorient.

Typologie des déplacements
Source : enquête mobilité 2016
SM SCoT - EMD 2004

- voiture
- 2 roues motorisés
- transport collectif
- vélo
- marche à pied
- autre



Une baisse des transports collectifs à relativiser

Les déplacements en transports collectifs apparaissent en perte de vitesse entre 2004 et 2016, mais une analyse plus fine permet de nuancer cette tendance. En particulier, la baisse des transports collectifs urbains de la CTRL, qui passent de 47 600 déplacements à 45 300 sur la période, méritent un examen de près. Les travaux liés au Triskell ainsi que le déplacement temporaire de la cale du port de pêche ont affecté la fréquentation des bus sur certains secteurs lorientais. Si l'on exclut ces secteurs, le nombre de déplacements en transports collectifs urbains progresse sur le Pays de Lorient. Quant aux déplacements en train, ils sont en nette progression avec 2500 déplacements en 2016 contre 1600 en 2004.

Zoom sur le covoiturage

Seulement 13 % des personnes qui utilisent leur voiture pour se rendre au travail ou sur leur lieu d'études pratiquent le covoiturage, ce qui correspond à 7700 personnes sur plus de 60 000. La majorité d'entre eux ne covoiture qu'occasionnellement.

Dans le cadre des déplacements pour le travail, les aires de covoiturage constituent des points de rendez-vous pour 17 % des pratiquants. La moitié d'entre eux se retrouvent au domicile des uns ou des autres, 16 % sur le parking d'un supermarché.

Comment l'enquête a été réalisée

L'enquête Mobilité a été réalisée selon une méthode dite standard. Celle-ci permet de comparer les résultats avec ceux de l'enquête 2004 sur le Pays de Lorient et ceux d'enquêtes équivalentes réalisées ailleurs. Les personnes enquêtées donnent d'abord des informations sur leur situation personnelle (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, abonnement de transport en commun...) ainsi que sur leur ménage (lieu de résidence, taille du ménage, nombre de voitures à disposition, nombre de vélos...). Puis elles décrivent l'ensemble des déplacements effectués la veille : heure, motif, mode de transport... Le croisement des données sur les ménages, les personnes et les déplacements permet d'appréhender la mobilité de manière globale mais aussi sélective en fonction de tel ou tel critère relatif à la personne, au mode de transport, au motif de déplacement, au secteur géographique, etc.



PAYS DE LORIENT

Quel potentiel local en énergies renouvelables ?

» Une étude de programmation énergétique a été réalisée pour identifier les gisements d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R). Filière par filière, elle évalue le potentiel de production. Au total, cette production pourrait représenter 712 GWh à horizon 2030. Elle couvrirait ainsi 22,6% de la consommation du territoire contre à peine 4 % actuellement, à condition toutefois d'accentuer les efforts de maîtrise de l'énergie des secteurs consommateurs, dont en particulier le bâtiment.

+ d'infos

→ Le diaporama de restitution du Groupe de travail énergie est disponible sur www.scot-orient.fr



Le Bois, première filière EnR

Les données régionales croisées avec l'étude des ressources mobilisables permettent de donner une estimation de l'accès au bois sur le territoire. Sa ressource potentielle actuelle est de 71 000 tonnes.

Une étude prévoit qu'à l'horizon 2030 le gisement net à l'échelle de la Bretagne aura augmenté de 11%. Une progression qui pourrait même atteindre 30% si l'on opte pour les principes d'une gestion dynamique progressive et durable. En appliquant cette hypothèse au Pays de Lorient, le gisement net en bois pourrait être de 90 000 tonnes à l'horizon 2030 pour une chaleur délivrée de 300 GWh.

Solaire : un gros potentiel

Le gisement de production d'énergie solaire dépend des surfaces disponibles en toiture pour l'implantation de panneaux solaires. Un coefficient de faisabilité à horizon 2030 a été évalué à 40 % des toitures bien orientées dans le résidentiel-tertiaire (15% thermique + 25% photovoltaïque). Avec ces hypothèses, le gisement net est de 43 GWh pour le photovoltaïque et 25 GWh pour le solaire thermique produits par an sur les bâtiments résidentiel-tertiaire.

Les surfaces de toitures industrielles ont été estimées à partir des surfaces d'emprise au sol des bâtiments industriels. En appliquant des facteurs de correction, ainsi qu'un coefficient de faisabilité de 20%, le gisement solaire sur les bâtiments industriels s'établit à 37 GWh pour le photovoltaïque.

L'éolien terrestre bridé par la réglementation

L'éolien terrestre est soumis à de nombreuses contraintes réglementaires : distance aux habitations, aux monuments, aux réseaux. Localement, il existe des contraintes fortes liées à la base aéronavale de Lorient. Pour développer cette énergie, un travail d'assouplissement des contraintes sera nécessaire. En considérant une hypothèse basse d'installation de 6 éoliennes de 2 MW de puissance, avec un facteur de charge de 23%, le potentiel de production de la filière éolienne terrestre s'élève à 24 GWh.

Côté éolien offshore, le projet pilote mené au large de Groix est à suivre avec intérêt. La zone de Groix a été sélectionnée pour expérimenter l'éolien flottant dans l'objectif d'une industrialisation de la filière. Le groupement retenu propose un parc de 4 à 6 machines de puissance nominale de 6MW, pour une production annuelle potentielle de 107 GWh. L'objectif de mise en service a été fixé à 2019.

La filière méthanisation reste à construire

La méthanisation est basée sur la dégradation de la matière organique par des micro-organismes en conditions contrôlées. Elle aboutit à la production de biogaz et d'un produit humide riche en matière organique pour compost. Cette énergie renouvelable peut être utilisée sous différentes formes : combustion pour la production d'électricité et de chaleur, production d'un carburant, ou injection dans le réseau de gaz naturel après épuration.

Cette filière permettrait de valoriser les déchets fermentescibles du territoire : déchets agricoles et agro-alimentaires, déchets verts, boues de stations d'épuration et matières de vidange... Le gisement correspond à l'énergie récupérable par traitement de la biomasse méthanisable disponible sur le territoire. Sur le Pays de Lorient, le gisement net, considéré comme réellement collectable d'ici 2030, est évalué à 28 600 tonnes de matières sèches. Ce qui correspond, avec un rendement de 85 %, à une production annuelle de 71 GWh.

Hydroélectricité : compléter l'existant

Des installations hydroélectriques sont envisageables sur les rivières, là où existent des obstacles créant une hauteur de chute et un débit suffisants. Quatre centrales de production sont déjà en fonctionnement totalisant une puissance de 3 MW pour une production moyenne de 15 GWh.

Trois nouveaux obstacles répondent aux conditions technico-économiques actuelles (tarifs de l'électricité) et pourraient voir le jour dans les prochaines années. Ce nouveau gisement net d'hydroélectricité représente 700 kW de puissance cumulée, soit une production électrique annuelle de l'ordre de 3.5 GWh. Avec les installations existantes (Inzinzac-Lochrist et Quistinic), le potentiel du Pays de Lorient s'élève à environ 19 GWh.

La chaleur fatale : une énergie à récupérer

La chaleur fatale est la chaleur dégagée par les processus de transformation industrielle : fumées de combustion, compresseurs, générateurs de froid, fours, etc. Le Pays de Lorient serait le quatrième gisement brut de chaleur fatale de Bretagne. Les deux communes les plus concernées sont Lorient et Lanester, qui concentrent 40 % du gisement brut. L'étude propose comme objectif de récupération de chaleur fatale le chiffre de 22 GWh.

GAIN EN EnR&R

+571 GWh

En 2030, la production d'énergie renouvelable et récupérable pourrait atteindre 712 GWh contre 141 GWh aujourd'hui, soit un gain de près de 571 GWh.



Thalassothermie, aquathermie et géothermie

La thalassothermie ou l'aquathermie de surface consistent à utiliser la chaleur de l'eau de mer ou des rivières comme source tempérée d'une pompe à chaleur pour produire de l'énergie. En considérant que l'ensemble des sites identifiés pourront être équipés d'ici 2030, le potentiel en puissance installée atteint 15.8 MW pour une production de 23 GWh.

L'aquathermie sur les réseaux d'eaux usées est une autre possibilité. Elle consiste à récupérer les calories de l'eau par un échangeur thermique. L'installation peut ensuite alimenter un bâtiment collectif ou un petit réseau de chaleur. Elle peut aussi être utilisée pour produire de l'eau chaude sanitaire (ECS), notamment pour les bâtiments neufs peu consommateurs. En considérant les 4 stations d'épuration les plus importantes, le potentiel de production de chaleur de l'aquathermie sur eaux usées s'élève à environ 8 GWh.

Enfin, la géothermie concerne les nappes d'eau souterraine et sols peu profonds dont on extrait de la chaleur via des pompes à chaleur. Les bâtiments résidentiels équipés d'une chaudière au fioul ont été identifiés comme cible prioritaire. On considère que 10% de ces maisons pourraient être équipées d'ici 2030 correspondant à un gisement de 2000 installations capables de couvrir une consommation de 32 GWh.

FILIÈRE	PRODUCTION ACTUELLE (EN GWH)	POTENTIEL 2030 (EN GWH)	PART DE LA CONSOMMATION COUVERTE PAR LES ENR&R EN 2030 (scénario d'économie d'énergie LTECV)
BOIS ÉNERGIE	130	300	9,5 %
SOLAIRE PV	4	80	2,6 %
SOLAIRE THERMIQUE	3	25	0,8 %
ÉOLIEN TERRESTRE	-	24	0,8 %
ÉOLIEN OFFSHORE	-	107	3,4 %
MÉTHANISATION	-	71	2,3 %
HYDRO-ÉLECTRICITÉ	5	19	0,6 %
THALASSOTHERMIE & AQUATHERMIE	-	23	0,7 %
AQUATHERMIE SUR EAUX USÉES	-	8	0,3 %
CHALEUR FATALE	-	22	0,7 %
GÉOTHERMIE	-	32	1,0 %
TOTAL	142	712	22,6 %

Source : Étude de programmation énergétique SMS Cot Lorient Agglomération

Les déplacements en Bretagne Sud

Les migrations résidentielles entre EPCI

Nombre de personnes ayant changé d'EPCI de résidence entre 2008 et 2013

Source : INSEE RP 2013 - BD GEOFLA © IGN 2013

Réalisation : Agences d'urbanisme et de développement de Bretagne Sud

- Flux interne à la Bretagne Sud
- Flux entrant en Bretagne Sud
- Flux sortant de Bretagne Sud
- Autres flux

Seuil de représentation : 150



Les flux entrant sont plus nombreux que les flux sortant et se concentrent autour des trois pôles. Au sein de la Bretagne Sud on observe des échanges entre Vannes et Lorient et dans une moindre mesure entre Lorient et Quimper. Ces 3 pôles irriguent de façon plus forte leurs périphéries respectives.

Les flux domicile - travail entre EPCI

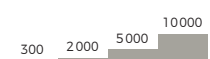
Nombre de personnes effectuant des déplacements domicile - travail entre 2 EPCI

Source : INSEE RP 2013 - BD GEOFLA © IGN 2013

Réalisation : Agences d'urbanisme et de développement de Bretagne Sud

- Flux interne à la Bretagne Sud
- Flux entrant en Bretagne Sud
- Flux sortant de Bretagne Sud
- Autres flux

Seuil de représentation : 300



La Bretagne sud est un système marqué par trois pôles d'attraction principaux (Vannes, Lorient et Quimper) qui concentrent plus de 40 % des emplois du territoire. Quimperlé et Auray, situées respectivement entre Quimper et Lorient et entre Lorient et Vannes, jouent un rôle de pivot.